



Postulat - 23_POS_24 - Yvan Pahud et consorts - « Comparons et revalorisons si nécessaire les bas salaires de la fonction publique et parapublique ! »

Texte déposé :

Postulat

« Comparons et revalorisons si nécessaire les bas salaires de la fonction publique et parapublique ! »

Depuis plusieurs semaines, des informations contradictoires sont reprises dans l'opinion publique au sujet des conditions salariales de la fonction publique et parapublique en lien avec le débat sur l'indexation des employés de l'Etat.

Afin de permettre d'aborder cette discussion de la manière la plus sereine possible, le présent postulat demande, dans un premier temps, au Conseil d'Etat d'examiner le traitement salarial de ses employés en le comparant à ceux de tous nos cantons voisins (soit BE, FR, GE, NE et VS) et ceci pour chaque fonction et en tenant compte de tout autre paramètre tel que, plafond salarial, l'âge de départ à la retraite ou taux de cotisation à la caisse de pension, etc.

A la lumière de cet examen comparatif, le postulant invite, dans un deuxième temps, le Conseil d'Etat à proposer, si nécessaire, des mesures de revalorisation des bas salaires de la fonction publique et parapublique.

En effet, si une revalorisation doit être envisagée, celle-ci devrait se porter sur les plus bas salaires de l'Etat, soit les aides-soignantes et aides-soignants, concierges, employées et employés d'entretien de la DGMR, gendarmes, secrétaires administratifs, etc...

Dès lors, les cosignataires suivants demandent au Conseil d'Etat un rapport comparatif des salaires pratiqués dans les Cantons romands ainsi que suite à ce rapport d'étudier l'opportunité si nécessaire de revaloriser financièrement de manière ciblée les bas salaires de la fonction publique et/ou parapublique.

L'Auberson, le 14.03.2023

Yvan Pahud UDC

Jérôme de Benedictis VL

Kilian Duggan Les Vert.e.s

Conclusion : Prise en considération immédiate

Cosignatures :

1. Alette Rey-Marion (UDC)
2. Andreas Wüthrich (VER)
3. Anna Perret (VER)
4. Aurélien Demaurex (V'L)
5. Blaise Vionnet (V'L)
6. Cédric Weissert (UDC)
7. Céline Baux (UDC)
8. Céline Misiego (EP)
9. Circé Barbezat-Fuchs (V'L)
10. Cloé Pointet (V'L)
11. David Vogel (V'L)
12. Denis Dumartheray (UDC)
13. Didier Lohri (VER)
14. Fabrice Moscheni (UDC)
15. Fabrice Neyroud (UDC)
16. Fabrice Tanner (UDC)
17. Graziella Schaller (V'L)
18. Guy Gaudard (PLR)
19. Jacques-André Haury (V'L)
20. Jean-Bernard Chevalley (UDC)
21. Jean-François Thuillard (UDC)
22. Jerome De Benedictis (V'L)
23. José Durussel (UDC)
24. Kilian Duggan (VER)
25. Maurice Treboux (UDC)
26. Nicola Di Giulio (UDC)

27. Nicolas Bolay (UDC)
28. Nicolas Glauser (UDC)
29. Oscar Cherbuin (V'L)
30. Pierre-Alain Favrod (UDC)
31. Sébastien Humbert (V'L)
32. Stéphane Jordan (UDC)
33. Sylvain Freymond (UDC)
34. Sylvie Podio (VER)
35. Yann Glayre (UDC)
36. Yolanda Müller Chabloz (VER)